

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.O.L LA ROCHE-SUR-YON

A retourner avant le 11 juin 2020

à FOL Vendée - 41 rue Monge - B.P. 23 - 85001 LA ROCHE-sur-Yon Cedex

NOM de l'association: .....

### VŒU(X)

.....  
.....

Nom du signataire : ..... A ....., le .....

Signature,

#### LES VOEUX

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Fédération, aucun vœu ne peut être soumis au vote de l'Assemblée générale sans avoir été étudié par le Bureau de l'Assemblée Générale. Ainsi, 2 situations peuvent se produire :

- a) Le vœu est présenté par le Bureau de l'Assemblée Générale, tel qu'il a été soumis à l'examen des Fédérations,
- b) Le vœu est amendé modifié ou supprimé par le Bureau de l'Assemblée Générale avec l'accord de l'Association qui le présente,

F.O.L. Vendée – 41 rue Monge – BP 23 – 85 001 la Roche-sur-Yon Cedex

Standard : 02 51 36 13 97

Mail : fol@laligue85.org / site internet : www.laligue85.org